Avortement en France : de la criminalisation au dogme maçonnique



Lien

Jusqu'aux années 1970, l'avortement était strictement limité en France. Même influencée par le libéralisme et la franc-maçonnerie depuis la Révolution de 1789, la France était restée un pays conservateur lorsque a surgi la révolution culturelle connue sous le nom de « évènements de mai 1968. » L'avortement est devenue légale lorsque la France passait d'une société majoritairement conservatrice et catholique à une société libérale, l'un des plus sécularisés au monde.

L'Église catholique s'opposait à l'avortement, le contrôle des naissances et la contraception. D'un autre côté, le Parti communiste qui était alors puissant, considérait l'avortement et le contrôle des naissances comme des pratiques bourgeoises décadentes promues pour affaiblir la classe ouvrière. Le leader du Parti communiste dans les années 1950, Maurice Thorez, considérait le contrôle des naissances comme néo-malthusien et sa femme, Jeannette Vermeesch, affirmait que c'était « une arme dans les mains de la bourgeoisie contre les lois sociales. »

Thorez a écrit :

«Au lieu de vous inspirer des idéologies de la grande et petite

bourgeoisie, écrivait Thorez, vous auriez mieux fait de méditer l'article que Lénine a consacré au néomalthusianisme... Le chemin de la libération de la femme passe par les réformes sociales, la révolution sociale et non par les cliniques d'avortement.»

Ainsi, les catholiques comme les communistes considéraient l'avortement comme criminel, pour des raisons différentes cependant. Les deux factions représentaient une majorité écrasante de la population, en particulier dans la classe ouvrière et la paysannerie. C'est probablement pourquoi elles ont été finalement attaquées puis se sont effondrées peu après la révolution culturelle trotskiste de 1968. Le concile de Vatican II est aussi une raison majeure de l'effondrement de l'Église catholique. Le libéralisme est devenue le courant principal après 1968 en particulier parmi la jeune génération. Par conséquent, la légalisation de l'avortement en 1975 est considérée par beaucoup comme « une pierre angulaire du droit des femmes et de la sécularisation en France. »



Simone Veil (1927/2017), ministre de la Santé (1974-1979). Elle a réussi à ce que la loi portant son nom soit adoptée en dépit de l'hostilité de nombreux députés, ce qui a légalisé l'avortement. Elle est devenue une icône pour les libéraux.

L'avortement était autrefois considéré comme un crime et sévèrement puni. Ceux qui étaient coupables de faire l'apologie ou de pratiquer l'avortement risquent la peine de mort. Pendant la Révolution française, les peines sont devenues moins sévères mais les gens coupables d'avoir pratiqué un avortement étaient

condamnés à de longues années de prison. Pendant le régime de Pétain, la peine de mort à été restaurée pour de tels crimes et une femme, Marie-Louise Giraud qui avait pratiqué plusieurs avortements clandestins a été condamnée à mort et exécutée en 1943. Elle a été la dernière femme à être condamnée à mort en France. A partir de l'Après-guerre et jusqu'au début des années 1970, des groupes de pression ont été mis en place pour encourager petit à petit des idées libérales concernant l'avortement et le contrôle des naissances.

En 1956, une association appelée La maternité heureuse a été créée par deux médecins, Pierre Simon et Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé. Ils ont fait la promotion du contrôle des naissances et de la contraception malgré le fait que cela avait été interdit par une loi de 1920. Ils se sont inspiré de la tristement célèbre eugéniste américaine, Margaret Sanger. La maternité heureuse s'est affiliée à l'IPPF (International Planned Parenthood Federation – fédération internationale de la parentalité planifiée) et a finalement choisi le nom de Planning familial. Ils ont importé des contraceptifs de l'étranger et les ont prescrites à des femmes. Mais ils n'ont alors pas fait la promotion de l'avortement sinon pour des cas exceptionnels.

En 1967, leurs activités ont cessé d'être illégales puisque la Loi Neuwirth permettait aux femmes d'obtenir librement des contraceptifs. La loi porte le nom du ministre de la Santé de l'époque, Lucien Neuwirth. La maternité heureuse avait déjà changé son nom pour Le mouvement français pour le planning familial en 1960.



Pierre Simon (1925/2008) Il existe peu d'images de lui sur internet. C'est une autre preuve que Simon est vraiment une figure de l'ombre. lien

Pierre Simon et la franc-maçonnerie

Le fait que la franc-maçonnerie ait été derrière la création de La maternité heureuse et de la Loi Neuwirth n'est pas surprenant. Pierre Simon était une figure majeure de la franc-maçonnerie française. Il était devenu grand maître de la Grande Loge de France. Contrairement à Simone Veil, Pierre Simon était une figure de l'ombre mais son rôle a été essentiel dans l'application de la Loi Veil qui a légalisé l'avortement en 1975. Né dans une famille de la grande bourgeoisie juive, Pierre Simon est devenu gynécologue et dans les années 1960, il a fait la promotion de l'utilisation du DIU (dispositif intra-utérin), un outil contraceptif qu'il comparait à «**Une sorte de crosse d'évêque finissant en grains de chapelet**.»

"Simon avait popularisé le terme de « stérilet » en France se référant au DIU. L'origine de ce mot est vite trouvé et d'ailleurs, Simon était aussi un eugéniste. Dans cet article de 2014, on dit qu'il avait suggéré de « s'assurer que le matériel ne se dégrade pas » - comprendre « matériel humain » - et d'éviter « la prolifération de tares héréditaires. » "

Simon était l'un des 330 médecins qui avait affirmé avoir pratiqué des avortements clandestins dans une pétition parue dans Le Nouvel Observateur en 1973. Il a publié une étude portant sur la sexualité des Français, le Rapport Simon, un équivalent français du rapport Kinsey, de triste mémoire. Il a aussi rédigé le projet de loi qui plus tard sera adopté au parlement sous le nom de Loi Veil qui a autorisé l'avortement pour une période de cinq ans. Puis, une fois l'avortement légalisé, Simon a commencé à faire la promotion de l'euthanasie, un autre plan à long terme de la franc-maçonnerie qui est toujours en cours aujourd'hui.

Les pilules maçonniques

Il est surprenant de trouver facilement des liens faisant ouvertement la connexion entre la franc-maçonnerie et les lois soi-disant « progressistes. » Un article publié en 2017 dans le blog « La lumière » qui est un blog interne de l'Express, porte le titre dénué d'ambiguïté : « La GLDF fête 50 ans de pilules maçonniques » dans lequel le rôle de la franc-maçonnerie et de Pierre Simon dans le

processus menant à la loi Neuwirth est expliqué.

Dans un autre article publié en 2013, La lumière affirme que Simon et Neuwirth étaient amis, et que la loi Neuwirth était un plan maçonnique soutenu par la Grande loge de France. En 2016, le Grand Orient de France, l'obédience maçonnique la plus importante de France, a remis à Simone Veil une statue de Marianne. Lors de ce moment, ils se sont rappelé que l'avortement est « le pilier de la société voulue par les francs-maçons. »

Pour que leur plan réussisse et pour que les projets de loi qu'ils rédigeaient eux-mêmes soient votés, les francs-maçons apprécient comme d'habitude de l'aide importante d'idiots utiles : les trotskistes et les activistes de gauche.



Le Groupe information santé et les activistes féministes

Faisant petit à petit son chemin dans la société française depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la soi-disante contre-culture et les idées libérales ont jailli pendant le mouvement de mai 1968. En parallèle des demandes de la classe ouvrière en matière de salaire et de conditions de travail, le mouvement étudiant a été le tout début d'un changement de style de vie en France, en particulier pour les femmes. Il était basé sur l'égalité, la libération sexuelle et la liberté de choix. Il était de façon évidente inspiré par le marxisme culturel et l'École de Francfort. D'ailleurs, le mouvement ouvrier était indifférent, si ce n'est hostile, à la campagne trotskiste bourgeoise pour « l'émancipation. »

A la suite des événements de 1968, beaucoup d'organisations ont surgi et ont prôné la libération sexuelle. L'une des plus célèbres était le Mouvement de libération de la femme (MLF), créée en 1970. Elle faisait ouvertement campagne pour l'avortement libre et d'autres organisations, tel le Mouvement de libération de l'avortement, ont suivi.

Les 343 salopes

Le « manifeste des 343 » - appelé ainsi car 343 femmes, dont des femmes célèbres comme l'actrice Catherine Deneuve, ont affirmé avoir eu un avortement -, écrit par la célèbre penseuse féministe Simone de Beauvoir, a été publié dans Le Nouvel Observateur en 1971. Le manifeste affirmait qu'un million de femmes avait déjà eu un avortement dans des conditions hasardeuses et demandé qu'il soit libre, légal et sûr. Le magazine Charlie Hebdo rendit le manifeste célèbre sous le nom de « 343 salopes », une sorte de plaisanterie pour montrer un sentiment de solidarité et d'amitié et pour se moquer des gens réactionnaires qui accusait de tels femmes d'être immorales. Être une salope était devenu quelque chose dont pouvait être fier une femme « libre » à une époque où les valeurs avaient été déjà renversées.

Le procès de Bobigny

En 1972, cinq femmes ont été mises en examen et jugées à Bobigny près de Paris. L'une d'entre elle avait eu un avortement après avoir été violée et les quatre autres, dont sa mère, étaient poursuivies pour avoir pratiqué un avortement ou en être complice. Elles étaient défendues par l'avocate féministe, Gisèle Halimi. L'histoire a été largement couverte par les médias et avait eu un grand impact sur le public. Cela a ouvert la voie vers la légalisation.

La « méthode Karman »

En août 1972, l'appartement de Delphine Seyrig, une actrice, fut le théâtre d'une expérience. Des activistes de gauche y ont pratiqué un avortement sur une jeune femme avec l'aide d'Harvey Karman, un militant et psychologue californien qui avait inventé une façon « bon marché et plus simple » de faire des avortements. Elle est devenue connue sous le nom de « méthode Karman » et est devenue couramment utilisée dans les cliniques d'avortement.

Le groupe informel, le « Groupe information santé », un groupe de médecins et d'étudiants fondé en 1972 après une rencontre avec le philosophe Michel Foucault, avait organisé l'expérience. Les figures de proue étaient Pierre Jouanet et René Frydman. Tous deux sont des biologistes et s'occupent de fertilité humaine. Tous deux sont devenus des figures récurrentes dans les médias français et le sont toujours. Jouanet est un ancien marxiste-léniniste. Frydman est devenu par la suite célèbre pour son rôle dans la naissance du premier bébé éprouvette français en 1983 et est popularisé par les médias. Il anime actuellement une émission sur France Culture. Dans l'une d'entre elles, il fait l'éloge des réalisations de Pierre Simon.


hommage rendu à Simone Veil après son décès au Panthéon en 2017

La légalisation

Née dans une famille juive, Simone Veil a été déportée avec ses parents et ses frère et sœurs au camp de Bergen Belsen pendant la Seconde Guerre Mondiale. Elle a réussi à rentrer chez elle avec ses sœurs mais ses parents et son frère avaient péri dans le camp nazi. Après avoir été diplômée en droit et avoir suivi une longue carrière en tant que haut fonctionnaire, le Premier ministre Jacques Chirac l'a choisi pour être son ministre de la Santé après que Valéry Giscard d'Estaing soit devenu président en 1974. Sa réalisation la plus notable a été le vote pour légaliser l'avortement en janvier 1975. Le destin tragique de sa famille, son origine juive et le fait qu'elle avait été insultée pendant les débats sur le projet de loi sur l'avortement en a fait une sorte d'icône pour le camp libéral. Après sa mort en 2017, elle a été ensevelie au Panthéon, le monument républicain dans lequel reposent des gens célèbre comme Voltaire ou Victor Hugo. Peu de gens savent que Pierre Simon et la franc-

maçonnerie ont été plus cruciaux qu'elle dans la normalisation de l'avortement.

Conséquences

Simone Veil avait affirmé que l'avortement devait être restreint aux « situations de détresse » mais en réalité, le nombre d'avortements fut, dès le tout début (1976) et – à l'exception du milieu des années 90 – très élevé et est resté stable (plus de 200.000 par an) jusqu'à aujourd'hui. Il semble que l'avortement, loin d'être réservé aux « situations de détresse », soit devenu banal. 9,6 millions d'avortements ont été pratiqués depuis 1976. De plus, le terme d' « avortement » a été remplacé par IVG, pour « interruption volontaire de grossesse », probablement pour le rendre plus acceptable. La clause de « situation de détresse » a disparu de la loi en 1979 et toute sorte de critique, réduite petit à petit au silence.



Xavier Dor (1929/2020) sans doute l'activiste anti-avortement le plus célèbre de France

L'élargissement des droits et le musellement de l'opposition

Dans les années 1970, à la suite du Concile Vatican II (1962-1965) et la mise en place de la messe Novo Ordo en 1969, nombreux sont ceux qui ont quitté l'Église en particulier dans la jeune génération. Nombre d'entre eux sont devenus agnostiques mais certains ont rejoint la FSPPX. Le catholicisme traditionnel a été et est encore le mouvement religieux le plus impliqué dans l'opposition à l'avortement en France.

La position officielle était bien sûr celle d'une opposition claire à la légalisation de l'avortement mais la minorité qui a suivi Mgr Lefebvre était bien plus active. L'embryologiste catholique Xavier Dor a été l'une de ces figures connues du mouvement anti-avortement. Jusqu'à la fin de sa vie, il a essayé sans relâche d'empêcher des avortements dans les hôpitaux. La loi Neiertz (1993) a criminalisé l'avortement et Dor a fait face à plusieurs procédures criminelles.Désormais, l'activisme anti-avortement inclus surtout des défilés et des sites internet. De nombreux sites donnent des conseils et des mises en garde sur l'avortement mais une loi de 2017 permet la surveillance et même l'interdiction de tels sites.

L'avortement – Une « nouvelle normalité » en France ?

Quelques dates clé :

1979 : la loi Veil est prolongée (après une période test de cinq ans)

1980 : Fin de la « clause de détresse »

1982 : les frais pour un avortement sont pris en charge par la Sécurité Sociale

1993 : bloquer le processus d'avortement est désormais un crime

2001 : le délai pour avorter est désormais porté à 12 semaines de grossesse

2004 : les pilules abortives sont désormais autorisées

2017 : une loi permet la surveillance de sites internet anti-avortement

Désormais, l'avortement est devenu une « nouvelle normalité » dans la société française et qui est difficile à contester. Quiconque proteste contre cela peut faire face à la ridiculisation et l'attitude anti-avortement est considérée comme fasciste. L'intimidation est telle qu'il est difficile de savoir si l'avortement est réellement considéré comme normal et allant de soi dans la population française. Par voie de conséquence, l'avortement a atteint une position iconique et sacré dans les médias et par les politiques. C'est considéré comme « progressiste. »

Dans les cercles maçonniques, libéraux et de gauche, l'avortement est considéré comme un sujet fondamental. Dans le site maçonnique Hiram.be, 277 articles sont consacrés à ce sujet.

Selon l'ancien franc-maçon, Serge Abad-Gallardo, qui s'est converti au catholicisme et a publié plusieurs livres, les francs-maçons ne rendent compte qu'à eux-mêmes, font leurs propres choix sans considération de la loi naturelle, recherchent le bonheur et les plaisirs sur terre comme si la vie éternelle n'existait pas, selon leurs principes.

« Des lois telles que l'avortement, l'euthanasie ou le mariage homosexuel s'accordent aux idées maçonniques d'émancipation de l'individu qui s'en remet qu'à lui-même, avec aucune limitation morale sinon celles qui l'a établi pour lui-même. » Serge Abad-Gallardo

Pour les catholiques, l'avortement est le crime ultime. Pour la franc-maçonnerie, c'était le but ultime à atteindre. L'eugénisme, le contrôle et la réduction de la population mondiale est un but obsessionnel à atteindre pour l'élite mondiale. Loin d'être progressiste, l'avortement est une arme contre l'humanité. Les francs-maçons et l'élite mondiale veulent contrôler chaque aspect de la vie et de la mort.

Moira Forest